

Conférence mondiale 2009 sur l'e-Parlement

3 - 5 novembre 2009
Chambre des représentants
Washington
Etats-Unis d'Amérique

INFORMATIONS PRATIQUES

Dates, lieu et modalités de travail

La Conférence mondiale 2009 sur l'e-Parlement est organisée conjointement par l'Organisation des Nations Unies, l'Union interparlementaire, la Chambre des représentants des Etats-Unis et le Centre mondial pour les TIC au Parlement. Elle se déroulera les mardi 3 novembre, mercredi 4 novembre et jeudi 5 novembre 2009.

Elle se tiendra au Capitol Visitors Centre (CVC), entrée principale du Capitole, côté Est, à l'angle de First Street NE et East Capitol Street . (*voir le plan ci-joint*).

La Conférence débutera le 3 novembre à 14 h.00, par une séance inaugurale suivie de deux réunions-débat de haut niveau en plénière. Une réception de bienvenue sera offerte par la Chambre des représentants des Etats-Unis à la fin de la première journée de conférence. Des informations détaillées à ce sujet seront communiquées aux participants au moment de l'inscription.

La Conférence se poursuivra sous forme de séances parallèles, le 4 novembre et le 5 novembre au matin. L'après-midi du 5 novembre, la Conférence se réunira à nouveau en plénière pour une réunion-débat de haut niveau et la clôture officielle. Une réception de départ sera offerte par l'Union interparlementaire à la fin de la Conférence. Des informations détaillées à ce sujet seront communiquées aux participants au moment de l'inscription.

A la fin de la deuxième journée, des visites guidées du Capitole seront proposées aux participants.

Un ordre du jour détaillé sera publié sur le site web de la Conférence (www.ictparliament.org/WePC2009). Toutes les réunions-débats et séances seront interactives. De longues périodes seront réservées aux débats après les interventions liminaires des orateurs invités (responsables et autres représentants parlementaires, experts internationaux et représentants d'organisations internationales). Les participants sont invités à s'abstenir de donner lecture de déclarations formelles, à poser des questions et à participer au débat par de courtes interventions et suggestions. Aucune liste formelle d'intervenants ne sera établie à l'avance. Il appartiendra au Président ou Modérateur de décider de l'ordre des interventions et questions.

Si la Conférence devait être à même d'adopter une déclaration ou une série de recommandations en matière d'action parlementaire, le projet de texte correspondant serait mis à disposition suffisamment avant la séance de clôture. Les dispositions concernant la présentation des amendements au projet seront annoncées sur place.

Participation et inscription

Etant donné les sujets à traiter, la Conférence mondiale 2009 s'adresse principalement aux parlementaires et dirigeants parlementaires, aux secrétaires généraux, administrateurs parlementaires, experts d'organisations internationales et universitaires s'occupant des technologies de l'information et de la communication propres à moderniser et à améliorer les procédures parlementaires et à renforcer la participation des citoyens aux processus de prise de décisions dans le domaine public.

La Conférence se tenant à la Chambre des représentants des Etats-Unis, il est impératif que tous les délégués observent les procédures de sécurité applicables, notamment les délais d'inscription et les règles concernant les badges d'identification. Des indications précises seront publiées à ce sujet sur le site web de la Conférence à l'adresse suivante : www.ictparliament.org/WePC2009.

Le Centre mondial pour les TIC au Parlement traitera les demandes d'inscription de manière centralisée. Les délégués sont priés de remplir le formulaire d'inscription ci-joint et de le renvoyer au Centre mondial pour les TIC au Parlement. Ce formulaire peut également être téléchargé à partir du site web de la Conférence.

Les délégations peuvent aussi s'inscrire en ligne à l'adresse suivante : www.ictparliament.org/WePC2009/registration.

La date limite d'inscription est fixée au **15 octobre 2009**. Les inscriptions reçues après cette date ne pourront pas être prises en compte.

Le Centre mondial pour les TIC au Parlement enverra une confirmation par courriel à tous les participants inscrits, qui recevront à cette occasion un numéro d'inscription personnel. Ils sont priés de se munir de ce courriel et d'un passeport (ou d'une carte d'identité en cours de validité, avec photographie), pour récupérer leur badge d'accès à la Conférence.

Toute modification concernant la composition de la délégation devra être communiquée directement au Centre mondial pour les TIC au Parlement, à : conference@ictparliament.org.

La distribution des badges commencera le mardi 3 novembre à midi, soit deux heures avant le début de la Conférence, à l'entrée du CVC.

Sécurité

Les dispositions en matière de sécurité seront très strictes, nul n'étant autorisé à pénétrer dans les locaux de la Conférence sans badge. Pour des raisons de sécurité, il sera demandé à tous les délégués de porter leur badge d'identification en permanence lorsqu'ils seront présents sur les lieux de la Conférence et aux manifestations afférentes.

Visas

L'attention des participants est appelée sur les dispositions strictes en vigueur en ce qui concerne l'entrée aux Etats-Unis d'Amérique. Les délégués ayant besoin d'un visa doivent adresser leur demande au consulat des Etats-Unis ou à la mission diplomatique chargée des formalités nécessaires dans leur pays de résidence.

Les délégués sont priés de noter que la procédure de délivrance des visas peut prendre entre 4 et 6 semaines. Ils sont vivement encouragés à prendre les dispositions nécessaires le plus tôt possible. Il convient également de noter que les coorganisateur ne peuvent intervenir dans le processus d'attribution des visas.

Langues

L'interprétation simultanée sera assurée en anglais, espagnol et français. La documentation officielle de la Conférence sera elle aussi disponible en anglais, espagnol et français.

Documents

Les documents officiels de la Conférence seront l'ordre du jour, le document d'information et la liste des participants. Ils seront distribués aux participants au Bureau des inscriptions.

Une table sera mise à disposition à proximité de la salle de réunion pour les délégués souhaitant distribuer leurs propres documents sur support papier ou autre, en rapport avec la Conférence.

Liste des délégués

Une liste provisoire des participants sera publiée sur la base des confirmations que le Centre mondial pour les TIC au Parlement aura reçues au **15 octobre 2009**. Pour des raisons techniques, il ne sera pas possible de produire une liste révisée durant la Conférence. En revanche, une nouvelle liste sera publiée après la Conférence et placée sur le site web de cette dernière.

Il est demandé aux participants d'indiquer tout changement à apporter à la liste provisoire au Bureau des inscriptions.

Informations concernant les hôtels, les transports sur place et la ville

Les frais hôteliers seront à la charge des participants. Pour des raisons de facilité, une liste d'hôtels à proximité du lieu de la Conférence sera mise à disposition sur le site web de la Conférence.

Les délégations de pays ayant une ambassade ou une mission diplomatique à Washington sont priées de faire leurs réservations hôtelières par le biais de leurs missions respectives. Celles-ci sont habituées à recevoir des délégations nationales et à s'occuper de ce type de réservations. De surcroît, nombre d'entre elles ont signé des accords de tarifs préférentiels avec des hôtels situés à proximité du Capitole.

Les délégations de pays n'ayant pas de représentation diplomatique à Washington peuvent faire leurs réservations par l'intermédiaire de leur agence de voyage habituelle. Toutefois, leur attention est appelée sur le fait que, conformément à la pratique de tous les hôtels de Washington, toute réservation doit être assortie des coordonnées d'une carte bancaire à titre de garantie.

Des renseignements complémentaires figureront sur le site web de la Conférence quant aux transports des aéroports de Washington au centre-ville, transports locaux (taxis, métro et trains), adresses des missions diplomatiques étrangères et ambassades, musées, restaurants et attractions touristiques.

Appui aux délégations parlementaires

L'Organisation des Nations Unies pourra financer, par l'intermédiaire du Centre mondial pour les TIC au Parlement, la participation d'un nombre restreint d'administrateurs parlementaires de pays en développement. Elle pourra couvrir les frais de mission d'un délégué par Chambre parlementaire. La participation des autres délégués sera à la charge directe des parlements.

L'aide financière destinée aux administrateurs parlementaires sera accordée par l'Organisation des Nations Unies uniquement sur demande des parlements, à adresser à :

Centre mondial pour les TIC au Parlement
Courriel : conference@ictparliament.org
Fax : +39 06 68211960

L'Organisation des Nations Unies adressera aux participants concernés des documents à remplir.

Les participants sont priés de noter que les fonds disponibles sont limités. En conséquence, les demandes seront honorées par ordre d'arrivée et à condition que les dossiers soient complets.

Demandes d'informations complémentaires

Prière d'adresser les demandes d'informations complémentaires au sujet de la Conférence mondiale 2009 sur l'e-Parlement à :

Global Centre for ICT in Parliament
Corso Vittorio Emanuele II, 251
00186 Rome - Italie
Tél. : +39 06 681 36320, ext. 210
Fax : +39 06 68211960
Courriel : conference@ictparliament.org
Site web : www.ictparliament.org